

Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i> Marie Carrière	05	12	31
<i>Michel Lefebvre</i> Michel Lefebvre	05	12	31

No dossier : 16

Titre d'emploi : Agent principal approvisionnement
Agente principale approvisionnement

Groupe : D

NATURE DU TRAVAIL

Analyser et traiter les demandes d'inscriptions des fournisseurs. Représenter la direction auprès des fournisseurs externes et des clients internes de son territoire. Conseiller les clients dans l'expression de leurs besoins et sur les modes d'acquisition. Promouvoir les ententes d'approvisionnement auprès de la clientèle.

TÂCHES TYPES

1. Analyser et traiter les demandes d'inscriptions des fournisseurs et des services d'entrepreneurs afin de garder à jour l'information sur le potentiel économique de la région.
2. Examiner régulièrement avec les unités clientes les besoins additionnels de matériel requis afin d'assurer la disponibilité du matériel en temps requis.
3. Déterminer le mode d'acquisition approprié, le nombre de fournisseurs à inviter et s'assurer que les stratégies d'envergure provinciale tiennent compte des besoins particuliers de la région.
4. Assurer la réalisation des acquisitions du matériel pour ses clients.
5. Informer les requérants et les employés du contenu des ententes d'approvisionnement. Rencontrer les fournisseurs et expliquer les règlements régissant les acquisitions et l'évaluation de la performance des fournisseurs.
6. Participer à la gestion et à l'amélioration des ententes d'approvisionnement ainsi qu'à l'évaluation de la performance des fournisseurs.
7. Optimiser les méthodes d'approvisionnement du matériel.
8. Participer à la conception et à la diffusion des indices de performance du processus d'acquisition.
9. Évaluer la satisfaction de ses clients et recommander des mesures correctives au besoin.
10. Développer l'information de gestion pour les activités reliées à l'acquisition dans la région.
11. Diffuser de l'information ou des programmes de formation sur les processus d'acquisition.
12. Représenter Hydro-Québec auprès des fournisseurs et des associations qui les représentent en rapport avec ses responsabilités.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	4	5	2	2	5	3	5	4a	2	5	1	399	9
POINTAGE	60	45	10	8	70	21	75	24	10	70	6	399	9

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

Date officielle : 2005 / 12 / 31
A / M / J